

# Le Prill' héraut



No 2 - Février 2008

Tirage : 6400 exemplaires

Municipalité  
Route de Cossonay 40  
Case postale 96  
1008 Prilly



## Editorial

## Transparence... salariale municipale!

Au moment où la fonction publique vaudoise est secouée par la mise en place d'une nouvelle grille salariale et au moment où le numéro de fin janvier 2008 du magazine *Bilan*, de concert avec *24 Heures*, dresse le hit-parade des salaires des exécutifs romands et de leurs syndicats, il paraissait normal que les contribuables-citoyens prillérans sachent combien leur coûtent les 5 municipaux-miliciens actuellement en place. Ceci d'autant plus que Prilly n'apparaît nulle part dans les 10 premiers ou les 10 derniers de classe de chacun des tableaux de l'enquête précitée!...

Alors, venons-en donc aux chiffres 2008 dans leur plus belle limpidité et inscrits au budget communal:

- **Syndic:** pour un 60% (théorique!) de taux d'activité: **CHF 84492.- annuel** (montant net en 12 mensualités, indexé au même titre que les collaborateurs communaux - pas de 13<sup>e</sup> salaire)
  - **Municipaux:** pour un 45% (théorique!) de taux d'activité: **CHF 63360.- annuel** (montant net en 12 mensualités, indexé au même titre que les collaborateurs communaux - pas de 13<sup>e</sup> salaire)
- A cela s'ajoute, pour chaque municipal/syndic, un montant forfaitaire annuel de CHF 3000.- pour les divers frais généraux (déplacements, téléphones et ... autres tombolas ou repas de soutien!). Il est à préciser que les jetons de présence en tant que membres de conseils

d'administration, de direction ou de fondation, auxquels participe chacun des 5 élus, sont reversés intégralement à la Bourse communale. De manière à être exhaustif, il y a lieu d'ajouter, pour chaque municipal/syndic, un versement communal à un fonds de fin de mandat à hauteur de «d'un salaire mensuel par année de fonction», ceci au maximum pendant 12 ans. De plus, pendant la durée de son mandat, le politicien cotise personnellement à la Caisse intercommunale de pensions à hauteur de 8% et l'employeur/commune y contribue à hauteur de 16%.

Si certains en éprouvent le besoin, nous les laissons établir le total individuel ou collectif de ce qui pré-

cède, montant qui leur paraîtra sans doute, selon l'opinion qu'ils se font de l'un ou l'autre des édiles municipaux, comme totalement justifié et décent ou au contraire totalement exorbitant et indécent. Ce qui est certain, c'est qu'en dehors du fait que les membres de la Municipalité sont à l'abri de la pauvreté ... comme de la richesse, ceux-ci continueront, jusqu'en 2011 (ou plus si... volonté du peuple!), à faire tout leur possible pour servir la collectivité prillérane au plus près de leur conscience et de leurs capacités.

Petite précision en guise de conclusion: nous certifions tous que nous dormons à... Prilly!

*Alain Gillieron, Syndic*

## MANIFESTATIONS ORGANISÉES À L'ATTENTION DU PUBLIC

### EN MARS 2008

#### GRANDE SALLE:

- Mercredi 5:** Petit déjeuner - Parents-Infos Prilly
- Judi 6:** Tablée, repas communautaire, dès 11h30
- Samedi 8:** Soirée annuelle des Fribourgeois de Prilly et environs

#### CASTELMONT:

- Samedi 1<sup>er</sup> jusqu'au dimanche 9:** Exposition - Prilly Animation
- Lundi 10:** Conférence - Société de Développement des Baumettes
- Mardi 11:** à 20h30, conférence de Parents-Infos Prilly: «Eduquer, c'est... savoir écouter», donnée par M<sup>me</sup> Gabrielle Trinco, infirmière psychologue



#### Désuet

Le «s» ne doit pas être prononcé «z». On doit aussi entendre «s» et non «z» dans «désuétude».

#### Demeure

Dans la locution «Il y a péril en la demeure», le terme «demeure» ne désigne pas la «maison», mais vient de l'ancien français «demuere», lui-même issu du latin «demorari», et signifiant «attente». Il faut donc comprendre: «Il y a péril en l'attente», autrement dit: «Il est dangereux de rester immobile, sans agir» et non «Il est dangereux de rester dans la maison».

## EXPOSITION PEINTURES DE L'ATELIER DU TILLEUL PRILLY



DU 29 FÉVRIER AU 10 MARS 2008 / CASTELMONT  
RTE DE COSSONAY 42 / PRILLY  
MA-VE 16H30-20H SA-DI 14H30-17H / ENTRÉE LIBRE

Prilly  
Animation

Prochaine édition du Prill' héraut:  
Textes pour le 7 mars - Parution le 2 avril

## SERVICES COMMUNAUX

### NOUVEAU À PRILLY – *Intégration et cours de français*

Par le biais de subventionnements et la mise à disposition de locaux, la Municipalité de Prilly a permis à deux associations de la région lausannoise de mettre sur pied des cours de français à Prilly. Ces deux associations, agissant dans le domaine de l'intégration des adultes immigrés et dans l'organisation de cours de français, vont permettre d'augmenter le nombre de classes et de diversifier les lieux d'enseignements.

«Lire et Ecrire» ainsi que «Français en Jeu» sont complémentaires dans leur rôle, car elles s'adressent à des adultes ayant des niveaux de français différents.

**Lire et Ecrire** a le plaisir de vous annoncer qu'elle est installée depuis le début de l'année 2008 au chemin de l'Union 4 et **vous y accueille tous les lundis de 8h30 à 16h.**

L'association propose différents types de cours de français destinés **aux personnes parlant déjà la langue**, mais qui rencontrent des difficultés dans leur quotidien, au niveau de l'écriture et de la lecture. Actuellement quatre cours sont donnés sur la Commune de Prilly. Des ateliers de calcul et unités de mesure sont également dispensés en plus des permanences d'aide à l'écriture (CV, courrier administratif, etc.); des sorties culturelles sont par ailleurs proposées. Des séances de soutien à la préparation du permis de conduire et des ateliers d'initiation à l'informatique seront mis en place tout bientôt.

Pour vous inscrire aux cours, pour devenir bénévole ou pour tout autre renseignement, passez dans les locaux du chemin de l'Union 4 à Prilly ou téléphonez au 021 624 98 02 les lundis, mardis et mercredis de 8h30 à 13h.

**Français en Jeu** est une association dont le but est de favoriser l'intégration des adultes immigrés à faible revenu qui résident en Suisse. Pour cela, elle organise des cours de français, lesquels sont dispensés par des enseignants bénévoles formés par l'association. Le but de ces cours est d'acquérir les notions de base en français, oral et écrit, d'apprendre les choses utiles à la vie quotidienne, de rencontrer d'autres personnes et de pouvoir communiquer. **Ces cours sont destinés aux adultes ne parlant que très peu, voire pas du tout le français.**

Les cours de type hebdomadaire s'adressent à 3 catégories différentes:

– au **débutant**, qui comprend seulement quelques mots et ne parle pratiquement pas;

– au **débutant avancé**, qui comprend les consignes et s'exprime à l'aide de phrases simples;

– au **niveau moyen**, qui est capable de soutenir une conversation, de se faire comprendre et qui souhaite se perfectionner.

Dernièrement un cours semi-intensif, destiné à des débutants, a été créé.

Une classe à Prilly devrait être ouverte à la rentrée scolaire d'août 2008, mais il est possible de suivre les cours dans une autre classe qu'à Prilly s'il reste des disponibilités.

**Pour vous inscrire**, vous pouvez passer dans les locaux de l'association, rue de Lausanne 25, au 3<sup>e</sup> étage, à Renens, ou téléphoner au 021 635 19 62 les lundis de 14h à 17h et les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois de 17h30 à 19h (sauf pendant les vacances scolaires).

## *La bibliothèque interculturelle GLOBLIVRES*

En 1988, un groupe intéressé de personnes, surtout des parents et enseignants, fonde à Renens l'association locale «Livres sans Frontières» dans le but de créer une bibliothèque interculturelle. En octobre de la même année, GLOBLIVRES, la première bibliothèque interculturelle publique à avoir vu le jour en Suisse, est inaugurée. Cette association locale est membre de l'association faîtière «Livres sans Frontières – Suisse (ALSFS)», créée en 1993, regroupant l'ensemble des bibliothèques interculturelles de Suisse; chaque bibliothèque a un fonctionnement indépendant.

GLOBLIVRES dépasse largement le rôle d'une simple bibliothèque: elle est aussi un lieu de rencontre entre migrants et autochtones, une passerelle entre les cultures, permettant aux personnes de cultures différentes de celle du pays d'accueil de se rapprocher et de partager davantage leur culture d'origine, une occasion d'épanouissement pour des enfants qui, parfois, se sentent rejetés, isolés et qui

trouvent là une sorte de miroir positif devant lequel il est «normal» d'être «autrement».

S'adressant d'abord aux plus jeunes, GLOBLIVRES est devenue très rapidement une bibliothèque pour tout le monde: les enfants du quartier y viennent seuls ou en groupe, les enseignants y emmènent les classes dont les élèves, après, reviennent avec leurs parents; les migrants arrivés depuis peu découvrent GLOBLIVRES à la recherche de méthodes ou dictionnaires et y trouvent aussi les livres dans leur langue maternelle; plusieurs autres bibliothèques y louent des

livres en langues d'origine pour leur propre public.

L'aspect interculturel de GLOBLIVRES concerne aussi l'organisation de la bibliothèque, la façon d'accueillir les gens, de manière personnalisée, attentive et curieuse. La recherche de livres explore largement les possibilités du marché, cherchant de préférence dans les pays, les auteurs et les styles d'origine.

Depuis bientôt 20 ans, GLOBLIVRES répond à une demande grandissante et gère un stock d'environ 27000 ouvrages en 270 langues différentes au 1<sup>er</sup> janvier 2008, trou-

vant les sources d'achat un peu partout dans le monde et bénéficiant largement de l'aide des lecteurs.

Le prêt gratuit de livres est l'activité principale de GLOBLIVRES, mais d'année en année des projets particuliers ont été réalisés, tels que:

- les expositions
- les contes et les soirées en musique
- les animations pour les classes
- la collaboration avec des projets interculturels à l'étranger (Italie).

Si GLOBLIVRES a eu beaucoup de peine à être reconnue et aidée financièrement dans les premières années, elle fonctionne aujourd'hui grâce aux dons privés et aux subventions des Communes de la région, dont celle de Prilly, du Canton et de la Confédération.

*La bibliothèque interculturelle GLOBLIVRES a reçu le Prix de l'Eveil de la Fondation vaudoise pour la promotion et la création artistiques.*

#### Adresse de la bibliothèque GLOBLIVRES:

rue Neuve 2 bis, 1020 Renens

Tél. 021 635 02 36 – Fax 021 635 04 49

globlivres@bluewin.ch

#### Heures d'ouverture:

Lu	9 h – 12 h	Je	9 h – 12 h, 14 h 30 – 18 h
Ma	9 h – 12 h, 14 h 30 – 18 h	Ve	9 h – 12 h
Me	14 h 30 – 18 h	Sa	9 h 30 – 12 h 30

## SERVICES COMMUNAUX



### Votre déclaration d'impôts... un casse-tête!

Le logiciel VaudTax 2007 peut largement aider les contribuables pouvant utiliser un ordinateur; il est disponible au secrétariat municipal, bâtiment Le Château, route de Cossonay 40. Comme l'année passée, nous mettons, à la disposition des contribuables désemparés devant les documents à remplir, du personnel à même de remplir leur déclaration, tous les après-midis, du 3 au 31 mars, excepté les week-ends et les jours fériés liés à Pâques. Il suffit de prendre rendez-vous au Secrétariat municipal, bâtiment le Château, route de Cossonay 40, tél. 021 622 72 11 et d'apporter les documents nécessaires lors de cette séance.

**i** Votre déclaration d'impôts, une fois remplie, doit être renvoyée à l'adresse mentionnée sur votre document et non à l'Administration communale!

## Informations paroissiales

### CARÊME ŒCUMÉNIQUE

Nos deux paroisses (catholique et protestante) s'associent à la campagne de Carême, orchestrée par les œuvres d'entraide sur le thème «Pour que le droit à l'alimentation ne reste pas un vœu pieux». Une célébration œcuménique, animée par les groupes d'enfants et suivie d'un repas, aura lieu au temple St-Etienne, dimanche 24 février à 10h. La traditionnelle vente des roses se fera le samedi 1er mars. Enfin, la récolte de signatures continue pour la pétition «0,7% – ensemble contre la pauvreté» qui demande aux pays riches de la planète, et la Suisse en particulier, d'affecter 0,7% de son PIB aux projets d'entraide.

### SEMAINE SAINTE

Bénédictio des catéchumènes : dimanche des Rameaux 16 mars, St-Etienne, 10h.  
Recueillement musical: lundi 17 mars, temple de Broye, 19h 30.  
Vendredi-Saint, 21 mars: cultes à Jouxens (9h) et à St-Etienne (10h30).  
Pâques, 23 mars: Aube pascale célébrée à la Cathédrale de Lausanne (6h). Cultes à Jouxens (9h) et à St-Etienne (10h 30).

### SORTIES

«Soleure à travers les siècles»: découverte de cette cité historique, samedi 12 avril.  
«La magie des vitraux du canton du Jura»: samedi 17 mai.  
Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat paroissial, tél. 021 624 96 17.



## ESCALADE AU MUR DE GRIMPE «INDOOR» AU COLLEGE DE L'UNION

### COURS D'INITIATION PARENTS & ENFANTS Samedi 12 avril 2008 de 9h à midi

Envie de vous initier à la grimpe avec votre enfant (dès 7 ans)?

C'est réalisable avec l'appui et les connaissances d'un moniteur diplômé.

Prix par famille (1 adulte et 2 enfants) pour 3 heures de cours, équipement de grimpe compris: CHF 40.- (CHF 10.- / personne supplémentaire)

Pour cette activité, prévoir une tenue et des chaussures de sport légères.

Renseignements: Secrétariat municipal, route de Cossonay 40, 1008 Prilly, tél. 021 622 72 11 du lundi au vendredi 8h-11h45 / 13h30-16h30 – Inscriptions sur [www.primly.ch](http://www.primly.ch).

## MALLEY LUMIÈRES – CINÉTOILE

### ACTUALITÉ CINÉMA:

## Le dragon des mers

Bienvenue dans le monde du fantastique avec *Le dragon des mers* réalisé par Jay Russell, avec notamment à l'affiche, Emiliy Watson, Alex Etel et Ben Chaplin. Cette histoire extraordinaire, tirée d'un roman de Dick King-Smith, auteur que les cinéphiles connaissent bien puisqu'il a signé les aventures du cochon Babe, qui ont aussi été portées à l'écran, s'inspire de la légende du Loch Ness et du dragon légendaire occupant ses eaux.

Ces légendes de dragon sont toujours d'excellents sujets pour les réalisateurs, scénaristes et autres cinéastes, car elles n'imposent finalement que très peu de barrières à la trame épique sur laquelle reposent les différentes actions et personnages de l'histoire. Une telle créature peut avoir toutes les formes, tous les caractères possibles et on ne connaît que très rarement son âge ou son origine. Les légendes ont en effet le pouvoir de traverser le temps sans jamais prendre une ride... Le réalisateur britannique a d'ailleurs profité de cette grande liberté d'action pour planter son décor au cœur des territoires sauvages d'Ecosse, pendant la Seconde Guerre mondiale. Il met en scène le jeune Angus qui va vivre une incroyable aventure avec son ami dragon Crusoé. Courrez voir ce film qui nous conte une belle histoire d'amitié, émaillée de mille péripéties, dans un paysage sauvage et beau... Terre de prédilection des dragons!

Armande Reymond

### Notre concours!

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante:

#### Comment s'appelle le dragon, ami d'Anjus?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au vendredi 7 mars 2008:

- par carte postale à l'adresse suivante: Secrétariat municipal, rte de Cossonay 40, Case postale 96, 1008 Prilly
- ou par e-mail à l'adresse suivante: [greffe@prilly.ch](mailto:greffe@prilly.ch)

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

cadeau cadeau cadeau cadeau cadeau  
cadeau cadeau cadeau cadeau cadeau  
cadeau cadeau cadeau cadeau cadeau  
cadeau cadeau cadeau cadeau cadeau

Un cadeau idéal!

www.cinetoile.ch

9 places à 11frs

Carte offerte  
En vente aux caisses  
et à Cinétoile Corner  
Malley Lumières, Prilly

**GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...**

**ASSOCIATION VIVERE – Mention spéciale du Prix des droits de l'homme**

*Le 11 janvier 2008, à l'Ambassade de France à Berne, l'Association Vivere\* s'est vue discerner la mention spéciale du Prix des droits de l'homme de la République française.*

Attribué par la Commission nationale consultative des droits de l'homme de Paris, ce prix vise des projets de terrain sans critères de nationalité. Le jury cherchait à distinguer des actions menées dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains, véritable esclavage qui bafoue les droits fondamentaux de la personne. Il s'agit d'un prix honorifique, sans versement financier à l'organisation lauréate.

**Le trafic d'êtres humains**, tel celui des femmes et des filles contraintes à l'esclavage sexuel, est un crime affectant durement plusieurs pays de l'Est qui comptent des centaines de milliers de victimes. Le trafic est organisé par de dangereuses mafias. Pour lutter contre cette traite en ter-

mes de prévention et d'assistance (juridique, médicale, et autres formes de sauvegarde), Vivere travaille avec des partenaires locaux dans trois contrées. Il en résulte des programmes d'action commune, certes modestes en termes financiers mais résolus quant aux résultats en faveur des victimes: à Costesti (Moldavie), Jytomyr (Ukraine), Tachkent (Ouzbékistan) et dans un pays du Moyen Orient qui n'est pas cité publiquement pour raisons de sécurité.

**Ne pas passer à côté des détreesses de ce monde**, telle est la vocation des bénévoles de Vivere. Ses membres sont convaincus que même avec de petits moyens on doit savoir s'arrêter devant des drames individuels et s'efforcer de les résoudre.

**Vivere doit augmenter sa capacité de secours** avec des projets toujours très concrets et de petite envergure. Son principe : collaborer avec des personnes de confiance et des petites organisations courageuses sur place. Il est important pour l'association de trouver en Suisse de nou-



Victimes du trafic – Vivere

veaux membres solidaires et des donateurs. Le soutien à l'association peut être financier, mais aussi logistique et/ou militant.

**Information: [www.vivere.ch](http://www.vivere.ch)  
écrire: [contact@vivere.ch](mailto:contact@vivere.ch)  
dons: CCP 17-709 738-6**

\* Fondée en 1999 par Michel Hoffman, Directeur du Centre social régional de Prilly – Echallens



**Soirée annuelle de la SFP**

**La Société des Fribourgeois de Prilly et environs**

**vous invite à leur soirée annuelle**

**SAMEDI 8 MARS 2008 À 20H15**

**à la Grande salle de Prilly**

**Au programme:**

le groupe de danses folkloriques «Le Liseron» avec la monitrice Sonia Maillard, accompagné de l'orchestre de Bâle «Holzebärger Ländlerfründe»

**Invité: L'Echo du Moléson Gilbert Maillard**

**Bal dès 23 h avec le duo André Lambert**

**BUVETTE – ENTRÉE LIBRE**



**BÉNÉVOLAT**

**Nos bénévoles ont besoin de vous pour renforcer leur équipe!**

Si vous avez un petit peu de temps pour accompagner des personnes chez le médecin, à l'hôpital, pour des commissions, des promenades, des visites à domicile, etc. alors n'hésitez pas à contacter **Mme Demont – tél. 021 646 38 67**. Un grand merci!

**RYTHMIQUE**

**Nous recherchons une nouvelle responsable pour ce service.**

Si vous êtes intéressé ou pour plus de renseignements, vous pouvez appeler **Mme S. APOTHELOZ – tél. 021 634 65 84**. Merci!

**YOGA**

**Il reste quelques places dans nos cours du jeudi**, soit à 10 heures à Jouxten-Mézery, soit à 12 heures à Prilly.

**Renseignements:** Mme B. ENGLER – tél. 021 635 71 77  
ou Mme P. MEYSTRE – tél. 021 635 51 64

**VESTIAIRE**

**Les articles d'été arrivent!** Venez découvrir nos nouveautés, il y en a pour tous! Nous sommes ouverts **les lundis de 14 h à 18 h** et **les jeudis de 16 h à 18 h**, sauf vacances scolaires.

Alors à bientôt!